Vous vous souvenez de la première fois où vous vous êtes demandé « C'est quand la retraite »? Moi, c'est à peu près le premier jour de mon stage de 3ème en entreprise.

> Voilà les étiquettes à graver. Aujourd'hui tu vas faire la pile des « disjoncteur ».

Tu peux prendre une pause de 10 minutes à 10h30. La pause déjeuner c'est 12h-13h. Des questions?

l'époque, ça me paraissait déjà super loin.

Maman, c'est à quel âge qu'on peut partir Bin ... à 60 ans, mon lapin. en retraite? Mais faut que tu aies cotise 37 ans.





Par Balladur, en 1993

Mais depuis, ça a encore été repoussé.

Les temps sont durs! Vous allez devoir cotiser 40 ans.

> Vous, hein, pas moi. Je vendrai une de mes 3 maisons, au pir Haha.

Fillon en 2003,



Les temps sont encore plus durs! Va falloir bosser jusqu'à 62 ans!

Oui sait, ptêtre que ça va passer. On tente.

C'est passé.



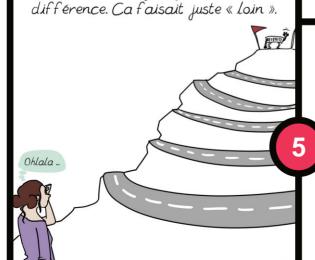


Mais 10 ans de salariat plus tard, c'était devenu un peu plus concret.

Allez ... plus que

Et c'est à 291 voix contre 243 que la réforme des retraites a été adoptée hier, passant la durée de cotisation de 40 à 43 ans





Alors c'est vrai que quand j'avais 20 ans, entre 60 et 62 ans, je voyais pas trop la

10 950 ...

... bon, 12045



Alors quand la macronie a annoncé son projet de « retraites par points », j'ai voulu en savoir plus sur ce qui m'attend.



Et au premier abord, ça vend plutôt du rêve.

Dans le rapport, pour qu'on comprenne à quel point le projet il est bien, il y a des retraités « cas-types » en mode avant / après. J'ai voulu regarder ça de plus près.



Coincidence?

Apparemment pas : d'après le collectif « Nos retraites », qui s'est formé pour l'occasion, les montants des cas-type sont juste … complètement faux.

Par exemple, dans le rapport, on fait la connaissance de Marine, née en 1980.



Oui enf in moi, la retraite, ça m'inquiète pas trop m'voyez.

NON, PAS TOI.

Ah.

Cette Marine là, employée au salaire moyen pendant toute sa carrière.



Ah bah moi ça m'intéresse, parce qu'avec ma sciatique je sais pas combien de temps je vais encore pouvoir tenir!

D'après le rapport, si Marine travaille jusqu'à 62 ans ...

Elle toucherait 1839€ avec le système actuel et 1856€ avec le système macron.





Ah bah ça va, pas la peine d s'alarmer!

Sauf que pour ce calcul, ils ont fait comme si aujourd'hui, on devait cotiser 44 ans, alors que c'est 43. La vraie retraite de Marine aujourd'hui, ça serait 1985€.



1800€ par mois, aujourd'hui, ça paraît correct. Mais dans 30 ans ? Sur les 30 dernières années, les prix ont augmenté de 60%. Donc c'est probable que 1800€ aujourd'hui, ça soit plutôt équivalent à 1000€ dans 30 ans.

Et puis les pensions, elles sont données en montant et pas en pourcentage!



Et tout cas, quand on regarde les calculs refaits par le collectif, avec les bons chiffres, et en pourcentage, pas de mystère : tout le monde y perd.

Rien d'étonnant si on regarde ce que Delevoye appelle la règle d'or de la réforme:

Les retraites, ça sera une enveloppe fixe. On n'augmentera pas les cotisations

Mais du coup, si les cotisations stagnent et que la proportion de retraités augmente, forcément.





14

Et c'est bien dans cet objectif que la réforme propose un **système par points**

Système par points? C'est quoi ce truc ... je comprends rien.



Normal, c'est fait pour. Si c'était clair, y'aurait déjà tout le monde dans la rue. Alors voilà : aujourd'hui, la retraite se calcule en pourcentage du salaire.

Ca veut dire que ta pension sera égale à une partie de ton salaire quand tu bossais. C'est ce qu'on appelle le taux de remplacement.

Pour partir « à taux plein » c'est-à-dire avoir droit au pourcentage maximum, il faut réunir deux conditions.



Et avoir au moins

Avec le système par points, tout ça, c'est fini! Tu cumules des points en

travaillant, et on te les convertit en

Attention, le taux plein, c'est pas 100%! Aujourd'hui c'est à peu près 50% de ton salaire. Avec les complémentaires, on peut arriver

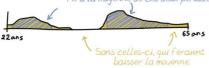
Ah ... c'est pas



Non, c'est pas beaucoup. Mais heureusement, aujourd'hui, ton salaire moyen n'est pas calculé sur toute ta carrière, mais sur tes 25 meilleures années.

Ca veut dire que si tu as eu des années difficiles, au chômage par exemple, en congé parental, ou à temps partiel, ça ne fera pas baisser ta retratte, car ce n'est pas pris en compte dans le calcul.

Si ta carrière ressemble à ça, on fera la moyenne de ces deux périodes.



pension au moment de la retraite. Mais ... moi j'ai pris un congé parental d'un an! Et en revenant j'ai

trouvé qu'un mi-temps. J'aurai assez de points pour vivre de ma pension?



Bin, ça va être chaud. Dans le rapport, ils disent que la retraite doit être le reflet de toute la carrière, comme si c'était positif. Mais en fait c'est dramatique, et surtout pour les femmes.

> moitié en cas de / mi-temps

65 ans

Points minimum en cas de congé

Et comme la réforme va unifier tous les régimes (vers le bas), les fonctionnaires aussi sont concernés.



Pour eux aujourd'hui, il n'y a pas de complémentaire. La pension c'est 75% du salaire, calculé sur la moyenne des 6 derniers mois les meilleurs, forcément.

Passer de 75% de ça à un calcul sur toute la carrière, ça va faire mal!

Le rapport dit qu'ils « compenseront » un peu en ajoutant les primes dans le calcu des points, mais encore une fois, ça va pénaliser les femmes, qui en touchent moins.

La majoration de 10% pour les deux parents au 3eme enfant va devenir 5% pour un parent à chaque enfant.

Chéri, pour la majoration je te mets toi, ok ? Puisqui tu gagnes plus ça nous f era plus de sous.

Jusqu'ici, chaque enfant comptait pour 8 trimestres cotisés : 4 pour l'accouchement, et 4 (à attribuer à un parent au choix) pour l'éducation.



Et pour (ou plutôt contre) les femmes, que ce soit dans le public ou dans le privé, ce n'est pas tout.

Et les conditions d'accès aux pensions de réversion vont être revues.

Les pensions de réversion sont versées au décès du conjoint, si l'autre a une retraite plus faible (dans 90% des cas, des femmes.) Elles permettent de ramener l'écart de retraite entre hommes et femmes à 26% sans quoi il est de 40%.

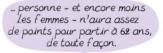
La réforme prévoit de reculer l'âge d'accès à la pension, et de la supprimer en cas de divorce.

Comment ça je n'ai pas droit à la pension de réversion de mon ex-marî? Mais j'ai élevé nos 3 enfants!

Et on avait mis les 5% de majoration sur sa pension ..



Woow. En fait que l'âge de départ augmente ou pas, c'est pareil. Macron est reven'u dessus comme s'il faisait un geste, mais ...





Enfin, disons qu'on aura le « choix » entre travailler vieux ou partir pawres.

D'après le collectif « Nos retraites », la génération 30, pour avoir la même retraite qu'aujourd'hui, devrait travailler jusqu'à plus de 67 ans pour certains profils. C'est-à-dire plus de 45 ans de cotisation.

Tout ça, ça comptera pour du beurre??

Les trimestres supplémentaires pour

maternité vont disparaître.

Et l'autre « intérêt » de ce système, c'est que contrairement au taux de remplacement, qui suit l'évolution des prix et des salaires, la valeur du point elle, peut stagner.

Bon jour, je voudrais convertir mes points ...

Alors ... le cours du point est de 0,65€. Ca vous fait

Oh ... c'est moins que mon donc une pension de ... loyer ... bon, je vais attendre 943,8€. un peu.





C'est même écrit dans le rapport : la valeur **relative*** du point pourra diminuer avec le temps.

Bien sûr, la valeur du point suivra l'évolution des salaires ... mais aussi celle de la société. Son montant sera revalorisé en fonction des prévisions économiques et de l'allongement de la durée de vie!



Sur chaque année de vie que les gens gagneront, 2/3 seront passés au boulot. Le reste en retraite, parce qu'on est grands princes. Héhé.

Le système actuel n'est, certes, qu'une maigre compensation à une vie d'exploitation dans des conditions souvent difficiles. Mais il a l'avantage de fonctionner par répartition: il repose sur une logique de solidarité entre générations.





Avec le système par points, la montée du chômage et des carrières en pointillés, les retraites seront tellement maigres que toutes celles et ceux qui le peuvent se tourneront vers des complémentaires privées.







Moins de **répartition** collective, pour plus de **capitalisation** individuelle.

D'autant plus que cette réforme sera la dernière : ensuite, plus besoin de loi. Il suffira de réévaluer le montant du point.

J'ai besoin de piocher dans les retraites pour financer l'armement ... mais vu le climat social, encore une réforme, ca va déclencher des émeutes ...

Mais Jean-Mi, t'es con, y'a pas besoin. Tu bloques l'augmentation du point quelques années et tu les as, tes sous.



Alors, paraît que les partenaires sociaux seront concertés. Mais c'était déjà le cas sur les 30 dernières années, et on voit le résultat ...

Ohlala ... c'est sûr, moi j'ai pas envie de bosser jusqu'à 76 ans.

Mais, après tout, peut-être qu'on n'a pas le choix. Macron l'a dit à la télé, on vit plus vieux, il n'y a plus assez de cotisants. Il faut donc bien faire des efforts ...

Ouais, moi aussi j'ai entendu ça ... et pour plusieurs raisons, là aussi c'est complètement faux !



Oui, notre espérance de vie progresse. Mais ce n'est pas le cas de l'espérance de vie **en bonne santé**.

D'après l'INSEE, en 2017 en France, l'espérance de vie était de 85,3 ans pour les femmes et 79,5 ans pour les hommes. Mais l'espérance de vie en bonne santé stagne à 64,9 et 62,6. Ca veut dire qu'on meurt plus tard, mais qu'on tombe malade toujours aussi tôt.



Et puis on nous fait croire qu'il faut travailler plus ... mais du travail, il n'y en a plus!

D'après l'INSEE, à 60 ans, une personne sur deux n'est plus en emploi.

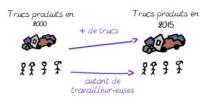
Et le taux de chômage, tous âges confondus, est de 9,1%.



Et c'est bien là qu'on nous entourloupe...

... car quand on nous parle du nombre de retraités qui augmente, on « oublie » soigneusement de dire que la productivité aussi.

La productivité, c'est la vitesse à laquelle on fabrique des trucs. Entre 2000 et 2015, elle a augmenté de 10%.



Logiquement, on aura donc toujours de quoi nourrir tout le monde, même s'il y a plus de retraité·es. Sauf que ...

... les gains de productivité, au lieu d'être déduits des prix pour bénéficier à tout•es, ils partent dans les **profits**.

Bah ... excusez-moi mais je ne vais pas offrirà ces employés ce qu'ils ont produit en plus ...

En 2018, plus de 2/3 des bénéfices des entreprises du CAC 40 ont été versés aux actionnaires.

Entre 2018 et 2019, leurs gains ont augmenté de 13%. ... alors que je peux en profiter pour m'acheter un 3ème yatch!





Mince, c'est vrai ça Pourquoi il faudrait travailler plus longtemps alors que les supermarchés jettent déjà un tas de trucs et qu'il y a plein de chômage?

Oui hein. En fait, le résultat de la réforme, ça sera pas de mettre les retraités au boulot, mais de les mettre **au chômage**.

Et puis j'imagine que les assurances retraite, c'est un marché juteux. Ca c'est l'autre conséquence de la réforme. Sur le système actuel, pas moyen de capitaliser puisque tout ce qui est cotisé est immédiatement donné aux retraités





Le chômage, c'est pas comme les retraites, c'est dégressif, donc moins coûteux en cotisations ... notamment patronales! Et puis plus il y a de chômage, plus il y a de concurrence entre les sans emploi! Les employeurs seront contents de pouvoir piocher parmi les soixantenaires en détresse comme bon leur semble, et leur imposer des bas salaires et des horaires pourris. Ils n'auront pas le choix ...





Avec les complémentaires privées auxquelles on va devoir souscrire, entre le moment où on place notre argent, et celui où on le touche, il y a moyen d'en tirer beaucoup de benéfices pour les assureurs.

31

Bon, faut pas que ce truc passe. Mais que faire? De toute façon, quand ils ont décidé d'une réforme, qu'on soit d'accord ou pas, ils le font. Bin pas forcément. Regarde en 1995, Juppé voulait passer la durée de cotisation à 40 ans pour le public. Bin les fonctionnaires ont tellement mis le zbeul en bloquant tout, et surtout les transports, qu'il a laissé tomber.



Et là, Macron, il est pas confiant du tout! Depuis les gilets jaunes, il fait pas le malin. Il sait de quoi on est capables. Sa réforme à points, il devait la faire en 2018 ... mais 2 ans plus tard, il est encore en train de trourner autour du pot. En vrai, il flippe grave! D'ailleurs devine pour qui Delevoye a déjà annoncé qu'il y aurait des exceptions dans la réforme?

Non ... c'est pas les flics quand même?

Et si ... c'est qu'ils s'attendent à ce que ça pète. Ils prévoient de jà la répression.





Bon, leur prétexte, c'est que ça serait un métier dangereux. Ironique quand on sait que ceux qui meurent le plus au travail, ce sont en fait ... les ouvriers. Tu sais, ceux qu'on veut faire bosser jusqu'à 76 ans.

33

En tout cas, avec son alignement par le bas, tous les secteurs sont touchés. Donc il risque bien d'arriver ce qu'il craint le plus : une lutte commune de tous les secteurs : public, privé, jeunes, retraités, chômeurs ... ça pourrait bien remettre en cause bien plus que cette réforme!

Alors go! On va mettre le zbeul!



TOUS EN GREVE le 9 janvier